

Dans un ensemble immobilier en copropriété sis 47 chemin de la Bédoule, cadastré sections BC n°46, BC n°48, BC n°49, BC n°50, BC n°51, BC n°52, BC n°53, BC n°54 et BC n°55, pour une contenance totale de 1 hectare, 23 ares et 44 centiares,

Le lot n°5, consistant en **UNE MAISON JUELLE DE TYPE 4 élevée d'un étage sur rez-de-chaussée** d'une superficie loi Carrez globale de 77,60 m² et une superficie habitable totale de 90,07 m², comportant :

Au rez-de-chaussée, une entrée, un salon avec cuisine ouverte, un WC et un garage transformé en une pièce à usage de buanderie et de dressing, d'une contenance loi Carrez de 37,08 m² outre 12,47 m² pour l'ancien garage,

A l'étage, trois chambres et une salle d'eau, d'une contenance de 40,52 m²,

Outre l'usage d'une terrasse et d'un jardin clôturé et les 325/10.000èmes des parties communes générales.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété publié le 12 mars 200 volume 2003 P n°2743 reprise pour ordre le 26 juin 2006 volume 2006 P n°6554.

MISE A PRIX : 79.200,00 € (SOIXANTE-DIX NEUF MILLE DEUX CENT EUROS)
(FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 13 MAI 2024 A 9 H 00,
à l'audience des ventes **du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE,**
40 Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE,

où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

OCCUPATION : A la date de l'établissement du procès-verbal de description, le 22 juin 2022, les biens dont s'agit étaient occupés par les parties saisies et leurs enfants mineurs.

CREANCIER POURSUIVANT :

Le **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124.821.620,00 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644 ayant son siège social 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS,

Ayant pour Avocat **Maître Lise TRUPHEME**, Avocat associé de la **SELARLU TRUPHEME**, membre de l'**AARPI CTC AVOCATS**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, domiciliée dite ville, 5 Boulevard du Roi René.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 19 septembre 2022 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence où il peut être consulté. Le cahier peut également être consulté au